

MAITRE D'OUVRAGE



2 avenue de la Gare  
89700 TONNERRE

*Installation Classée pour  
la Protection de l'Environnement*

## ENREGISTREMENT

*Article R512-46-1 du Code de l'Environnement*

**MISE EN CONFORMITE REGLEMENTAIRE ET EXTENSION  
DE LA DECHETERIE D'ANCY-LE-FRANC (89)**

**CAPACITES TECHNIQUES ET FINANCIERES (C 05)**

MAITRE D'ŒUVRE



3B rue belle pierre  
89000 AUXERRE  
contact@be-maco.fr  
[www.be-maco.fr](http://www.be-maco.fr)

Novembre 2023

# SOMMAIRE

---

<b>I - CAPACITES TECHNIQUES ET FINANCIERES .....</b>	<b>3</b>
I.1 - PRESENTATION GENERALE .....	3
I.2 - COMPETENCES ET CAPACITES TECHNIQUES .....	4
I.3 - SYNTHESE DU BUDGET PREVISIONNEL 2023 .....	4
I.4 - FORMATION DES GARDIENS .....	5

## LISTE DES FIGURES

---

<i>Figure 1 - Territoire de la CCLTB.....</i>	<i>3</i>
---	----------

# I - CAPACITES TECHNIQUES ET FINANCIERES

## I.1 - PRESENTATION GENERALE

La CCLTB a été créée le 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Elle est composée de 52 communes, pour une population de 15 519 habitants et une superficie de 788 km<sup>2</sup>.

Proche d'Auxerre et de Chablis, la collectivité attire particuliers et professionnels de par son positionnement à 2 heures de Paris et à 1h30 de Dijon.

Les infrastructures routières (A6 notamment), ferroviaires et fluviales (Canal de Bourgogne) permettent une très bonne desserte du territoire.



*Figure 1 - Territoire de la CCLTB*

## I.2 - COMPETENCES ET CAPACITES TECHNIQUES

Compétences obligatoires :

- Aménagement de l'espace
- Développement économique et promotion du tourisme
- Déchets ménagers et assimilés :
  - o Collecte et traitement des ordures ménagères et déchets assimilés
  - o Actions de communication pour encourager le tri sélectif
- Accueil des gens du voyage
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Assainissement collectif et non collectif

Compétences optionnelles :

- Politique du logement et du cadre de vie
- Création et gestion de maisons de services au public
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire

## I.3 - SYNTHESE DU BUDGET PREVISIONNEL 2023

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2023 (€ TTC)
Résultat antérieur négatif	- €
Charges à Caractère Général	2 208 651,09 €
Charges de personnel	396 863,00 €
Dépenses imprévues	190 000,00 €
Autre charges de gestion courante	20 210,00 €
Charges financières	891,00 €
Charges exceptionnelles	20 000,00 €
Dotations aux prov (semi-budgétaires)	3 313,00 €
Opération d'ordre entre section	74 239,00 €
Virement à la section d'investissement	26 291,04 €
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>2 940 458,13 €</b>

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2023 (€ TTC)
Résultat antérieur positif	684 282,13 €
Atténuation de charges	- €
Vente produits fab, prestations services	1 910 000,00 €
Dotations et participations	320 000,00 €
Autres pdt gestion courante	- €
Produits exceptionnels	- €
Opération d'ordre entre section	26 176,00 €
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>2 940 458,13 €</b>

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2023 (€ TTC)
Résultat antérieur négatif	- €
Dépenses Imprévues	- €
Emprunts et dettes assimilés	14 301,00 €
Immobilisations incorporelles	94 770,00 €
Immobilisations corporelles	1 007 822,12 €
Opération d'ordre entre section	26 176,00 €
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>1 143 069,12 €</b>

RECETTES D'INVESTISSEMENT	BP 2023 (€ TTC)
Résultat antérieur positif	517 506,08 €
Dotation Fonds divers	140 848,00 €
Subventions d'équipements	372 805,00 €
Emprunts et dettes assimilés	- €
Virement de la section de fonctionnement	26 291,04 €
Opération d'ordre entre section	74 239,00 €
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>1 131 689,12 €</b>

## **I.4 - FORMATION DES GARDIENS**

Le gardiennage est effectué en régie sur les déchèteries de la collectivité.

Les gardiens intervenant sur le site ont suivi des formations spécifiques et suivent régulièrement des formations dans le cadre de leur formation continue :

Formation sur la manipulation des produits dangereux	Formation tous les ans voire tous les 2 ans, avec le prestataire de collecte
Formation aux gestes de premiers secours	Formation initiale puis mise à jour tous les 2 ans

Certains agents ont suivi cette année une formation sur l'habilitation électrique BS - BE manœuvre et une formation sur les activités des déchèteries en toute sécurité.

Les gardiens sont placés sous le contrôle de la responsable du service Environnement.